

**JUIN
2019**

Bulletin Municipal de MAYRAN

Édito

Comme chaque année, les élus responsables de la commission communication ont préparé avec le plus grand soin ce nouveau bulletin. Il évoque les réalisations de l'année 2018, présente le compte administratif de l'exercice, et vous fait part des travaux prévus en 2019.

La construction, annoncée dans notre précédent bulletin, du 2^e bassin de la station d'épuration pour l'automne 2018, n'a pu être réalisée à cause de soucis techniques liés à la qualité du terrain. Je tiens à remercier chaleureusement Florence et Hervé DAVODEAU des Janenques et Robert BOUTARY de la Caurélie d'avoir accepté de vendre la surface de terrain nécessaire pour la construction de ce bassin, ce qui nous a permis de terminer ce projet en ce début d'année.

Dans le précédent bulletin, nous évoquions l'évolution du service Urbanisme. Les services de l'État en ont délégué l'instruction aux communes en cours d'année 2018. Depuis le 1^{er} septembre 2018, une convention a été signée avec AVEYRON INGENIERIE (Établissement public administratif) pour instruire les autorisations

d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, etc). Chaque instruction est désormais payante et facturée à la commune.

Je voudrais souligner le dynamisme de l'Entente sportive Goutrens Mayran. En effet, depuis le mois de septembre, une équipe féminine composée de 23 jeunes filles licenciées est venue rejoindre l'équipe senior des garçons. Au nom du Conseil Municipal, je les félicite pour cette belle initiative. Je salue leur courage et leur volonté. Je leur souhaite de brillants résultats et je remercie vivement tous les dirigeants qui les accompagnent. Je tiens également à remercier une fois de plus les responsables des diverses associations que compte notre commune pour leur courage et leur dévouement.

La municipalité remercie également les agriculteurs volontaires et bénévoles qui assurent pour le compte de la commune le déneigement des voies communales. Ceux-ci interviennent avec sérieux et dévouement pour dégager les routes communales.

*Le Maire,
Yves MAZARS*

TARIFS 2019

SALLE POLYVALENTE	
Associations de la commune	Gratuit
Habitants de la commune	130,00 €
Extérieurs à la commune	270,00 €
Réunion seule	70,00 €
Réunion + repas	270,00 €
Chauffage	10,00 €/heure
<i>Caution de 500 € demandée et restituée à l'état des lieux final</i>	
SALLE DES FÊTES	
Du 1/11 au 31/12 et du 01/01 au 30/04	
Habitants de la commune	65,00 €
Extérieurs à la commune	130,00 €
Du 1/05 au 31/10	
Habitants de la commune	45,00 €
Extérieurs à la commune	90,00 €
<i>Caution de 500 € demandée et restituée à l'état des lieux final</i>	
CIMETIÈRE CONCESSIONS	
Concessions 50 ans (<i>plus de perpétuelles</i>)	50,00 € le m ²
Columbarium (cases pour 4 urnes de 20 cm de diamètre)	
15 ans	600,00 €
30 ans	1 000,00 €
Taxe de dispersion	50,00 €
Gravure sur livre du souvenir à la charge du preneur	
Espaces pour caves urnes 1 m ² , 30 ans	50,00 € le m ²

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Année 2019 :

- Part fixe : 77 €
- Part variable : 1,30 € le m³ d'eau consommée durant l'année 2018

Année 2020 :

- Part fixe : 80 €
- Part variable : 1,50 € le m³ d'eau consommée durant l'année 2019

Le montant de la Participation à l'Assainissement Collectif, pour les propriétaires de constructions nouvelles soumises à l'obligation de raccordement est fixé à 2 100,00 € par logement.

MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du mardi au samedi : de 8 h à 12 h
Tél. **05 65 64 51 24** - Fax. 05 65 64 54 68
Mail : mairie-mayran@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.mayran.fr>

INFO

Pour tous les renseignements administratifs et les démarches en ligne :
<https://www.service-public.fr/>

HORAIRES DÉCHETTERIE

La déchetterie est ouverte toute la journée du samedi.

Horaires d'été : à compter du 1^{er} avril 2019

Du lundi au vendredi de 15 h à 18 h

Le samedi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Horaires d'hiver : à compter du 28 octobre 2019

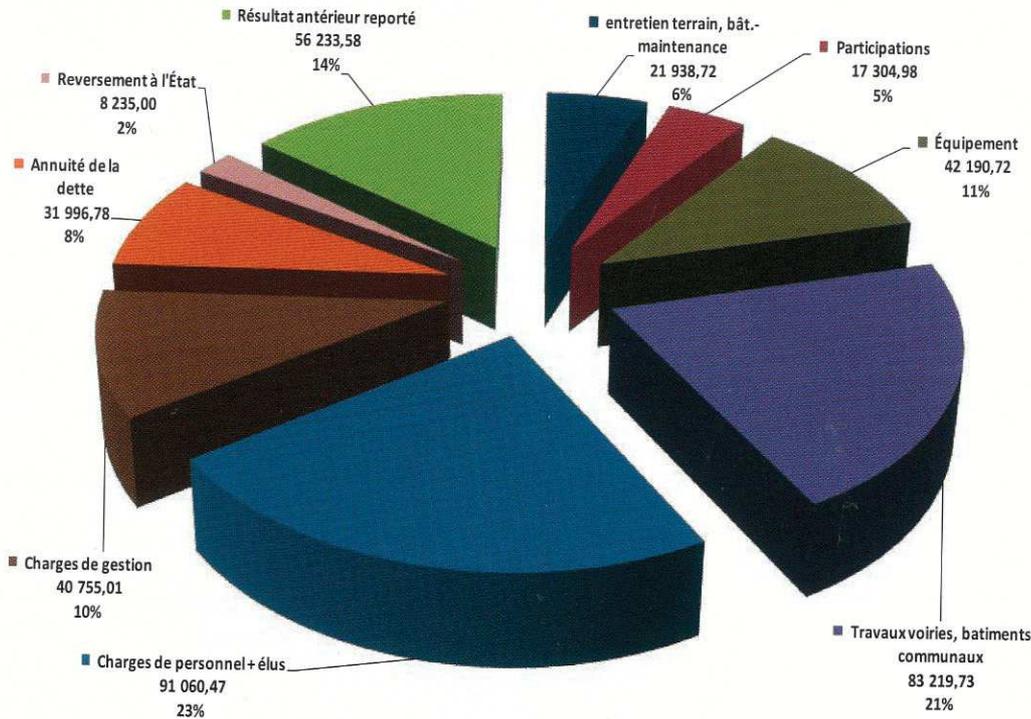
Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

Le samedi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Compte Administratif 2018

Le Compte Administratif du budget de la commune dégage un excédent de 116 337,92 € (hors assainissement comptabilisé en annexe).

Dépenses 2018 : 392 934,99 €



Les **dépenses d'intervention** totalisent **164 654,15 €** et représentent 42 % des dépenses de l'année 2018.

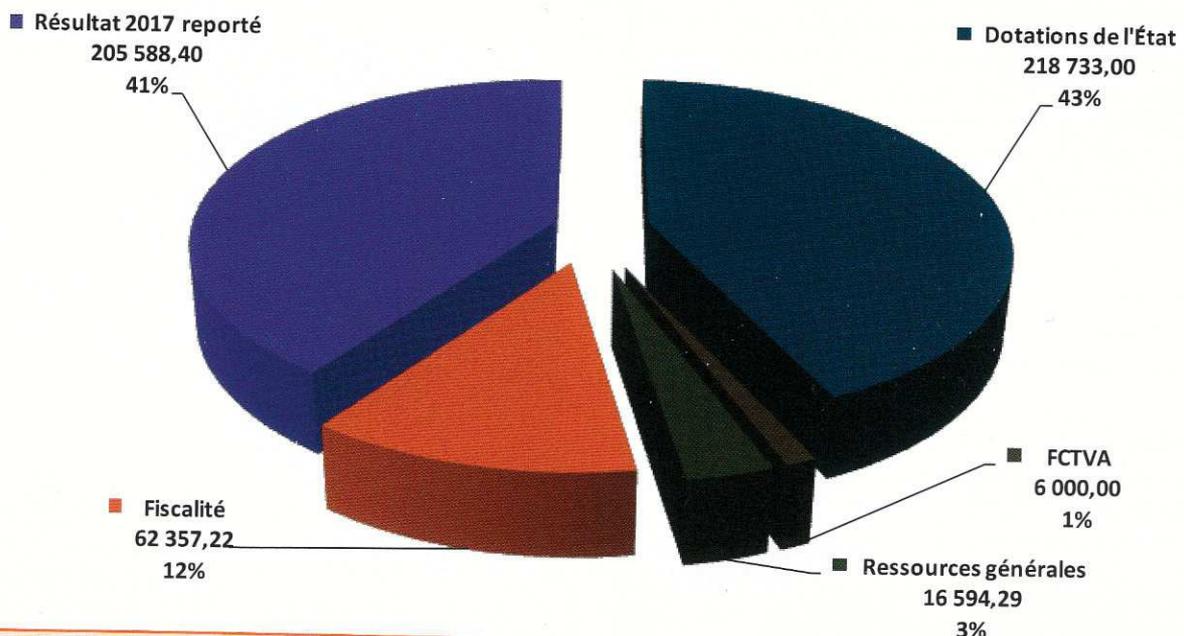
Parmi ces dépenses :

- Acquisition et pose d'un panneau lumineux,
- Attribution de noms de rues à RUFFEPEYRE, Les FARGUETTES et aux lotissements du village,
- Agrandissement du cimetière,
- Interventions sur la voirie rurale.

Les **dépenses de gestion** totalisent : **163 812,26 €** et représentent 42 % des dépenses de l'année 2018 (charges de personnel (titulaires + élus) + charges de gestion + annuité de la dette)

Recettes 2018 : 509 272,91 €

Elles sont constituées notamment de : remboursement de TVA, dotations de l'État et produits issus de la fiscalité (TF, TH et CFE).



Compte administratif du Budget ASSAINISSEMENT

En dépense : 24 130,65 € en fonctionnement et 167 056,37 € en investissement (1^{re} tranche : réalisation de la nouvelle station d'épuration)

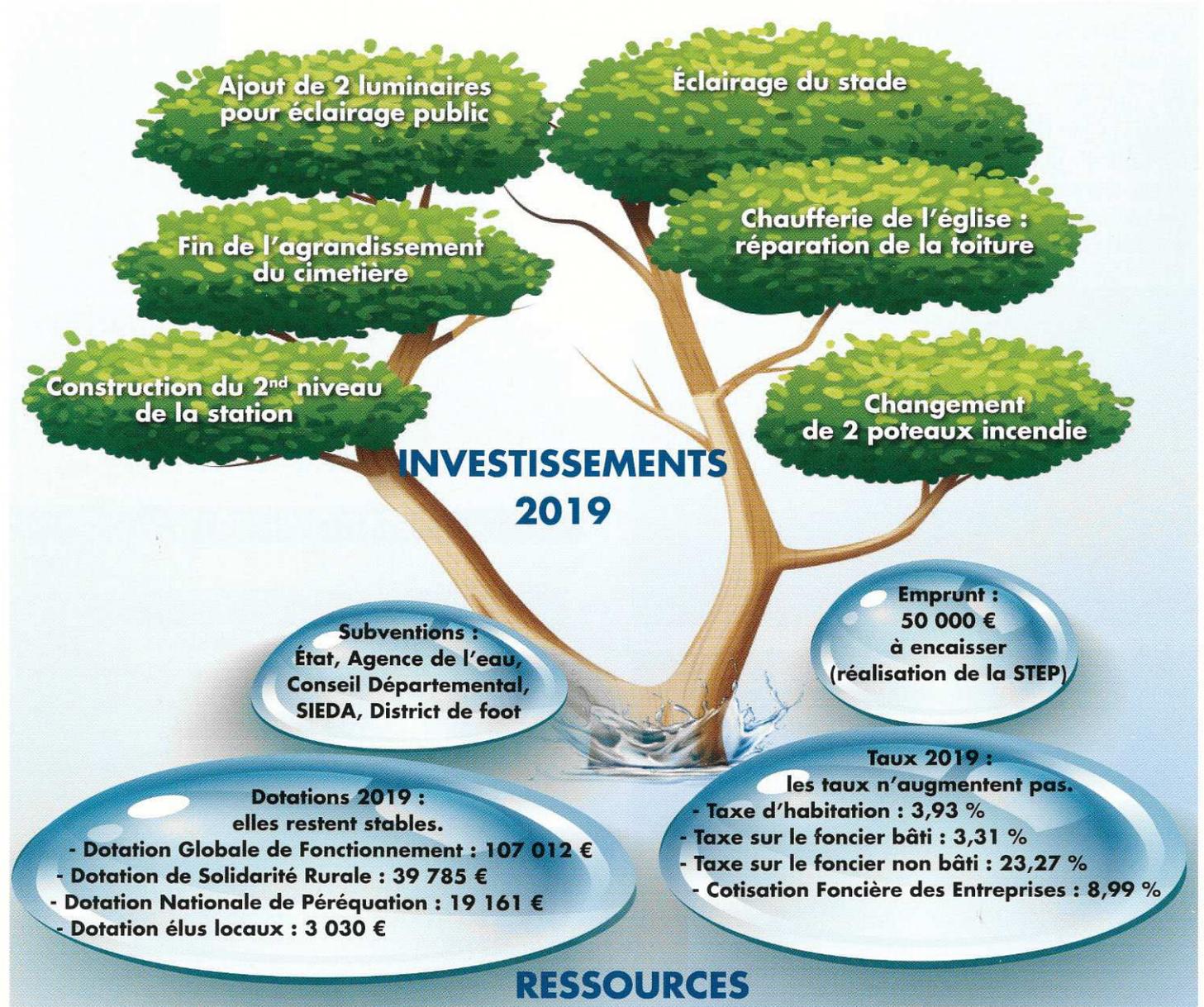
En recette : 33 407,25 € en fonctionnement dont 23 628,26 € de redevance assainissement collectif des particuliers et participation de l'industriel et 158 053,37 € en investissement.

Budgets 2019

Le budget principal s'équilibre en fonctionnement à **382 892,52 €**

BUDGET PRINCIPAL		EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	Opérations réelles	205 201,06	360 368,05
	Opérations d'ordre	177 691,46	4 500,00
RECETTES	Opérations réelles	379 892,52	183 676,59
	Opérations d'ordre	3 000,00	181 191,46

et à **364 868,05 €** en investissement.



Le budget d'assainissement s'équilibre à **37 978,74 €** en fonctionnement

BUDGET D'ASSAINISSEMENT		EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	Opérations réelles	19 450,00	151 997,62
	Opérations d'ordre	18 528,74	3 318,74
RECETTES	Opérations réelles	34 660,00	136 787,62
	Opérations d'ordre	3 318,74	18 528,74

et à **155 316,36 €** en investissement.

ASSAINISSEMENT

Le 2^e étage de la nouvelle station d'épuration n'a pu être implanté comme initialement prévu en raison de la présence d'argile en quantité importante. Cette argile qui a été découverte après la vidange de la 2^e lagune nécessitait d'être curée et évacuée vers une filière de traitement pour un coût supérieur à une nouvelle implantation. Après une réunion avec le maître d'œuvre, l'entreprise titulaire du marché, les services de la police de l'eau et les partenaires financiers, il a été décidé de modifier l'implantation de ce 2^e niveau. Un terrain a été retenu en aval de la station actuelle, sur une parcelle agricole. Cette nouvelle implantation engendre une augmentation de la masse des travaux d'un montant de 20 000 €. Pour toutes ces raisons, ces travaux n'ont pu être faits à l'automne 2018. Ils sont maintenant terminés et la nouvelle station est en service. Le coût des travaux est de 13 400 € H.T. pour l'épandage (étude, curage des boues et épandage), 43 500 € H.T. pour la réhabilitation du collecteur d'entrée de station et 250 000 € H.T. pour la construction de la nouvelle station d'épuration. Ce programme est subventionné à hauteur de 61 % par l'agence de l'eau Adour-Garonne et le Conseil Départemental.



AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE

Les travaux d'extension du cimetière arrivent à terme. Après la rénovation des anciens portails et la pose du nouveau, il ne restera plus qu'à finaliser avec la plantation des haies à l'automne.



ÉGLISE

La toiture de la chaufferie de l'église, fortement dégradée par des infiltrations d'eau, sera refaite. Des devis sont en cours d'étude.

CHEMIN PIÉTONNIER

Dans la continuité des aménagements déjà réalisés pour la sécurisation de l'entrée du village route de Rignac, la prolongation du chemin piétonnier jusqu'au chemin rural dit de « Combecaminade », un peu avant le Teil, est projetée.

Ce projet nécessite l'acquisition d'un terrain et l'aliénation d'une partie d'un ancien chemin rural désaffecté. Une enquête publique sera menée de fin juin à début juillet conjointement avec un projet d'aliénation d'un chemin rural inutilisé au lieu-dit La Cau afin d'en réduire le coût. Les travaux pourraient ainsi débuter en automne.

Les nombreux usagers apprécieront ce nouveau cheminement pour circuler ou se balader en toute tranquillité.



SÉCURITÉ INCENDIE

Afin de maintenir une bonne sécurité dans le village, le remplacement de 2 poteaux incendie devient nécessaire. Ceux-ci se situent à l'entrée sud de la place des Tilleuls et contre la place de la Mairie.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Deux lampes supplémentaires d'éclairage seront installées dans le bourg. Les travaux de génie civil ont été réalisés lors de l'opération « cœur de village » en 2002. Cette opération est éligible à une aide de 30 % du SIEDA.

ÉCOLE PRIMAIRE

Nous avons accueilli à la rentrée dernière une nouvelle directrice : M^{me} Valérie BIBAL, que nous remercions pour son implication.

L'école a participé à plusieurs reprises à la vie du village au travers de diverses activités : décorations de Noël réalisées par les enfants, défilé du Carnaval, mise en place de carrés potagers dans le cadre de l'apprentissage de la vie des végétaux.

Ces derniers ont été placés à l'extérieur de l'enceinte de l'école afin que les enfants volontaires puissent les arroser hors périodes scolaires.

La mairie a organisé la venue du Père Noël à l'école en collaboration avec la directrice et l'équipe enseignante.

Nous avons procédé à la mise en place, conjointement entre les élus, l'équipe enseignante et les enfants, de nichoirs à mésanges et abris à chauve-souris fournis par le Conseil Départemental de l'Aveyron.

L'école fera un suivi régulier afin de sensibiliser les enfants à la préservation de la faune.

Enfin, la classe de M^{me} BIBAL (les CE1, CM1 et CM2) est partie visiter les châteaux de la Loire durant 4 jours. Les enfants ont apprécié ce séjour, merci à tous les acteurs qui ont permis ce voyage (APE, parents d'élèves et équipe enseignante).

VOIRIE

Travaux 2018

■ Communauté des Communes

- Goudronnage des voies communales de Mayran aux Farguettes et la voie de la Bessière. Curage, busage des fossés et préparations sur toutes ces routes.

Montant total de ces travaux : 32 592,75 €

- Les travaux de fauchage et d'égavage des haies sont toujours assurés par les agents de la voirie de la Communauté des Communes.
- Suite à un glissement de terrain occasionné par les fortes pluies du mois de janvier 2018, la route de Ruffepeyre aux Ausselats a subi des dégâts. Des travaux importants ont été réalisés pour un montant de 26 004,26 €.

■ Communaux

- Remise en état de chemins ruraux sur le secteur du Cassan-Verdunes, coût 7 442 €.

Travaux 2019

■ Communauté des Communes

- **Renouvellement triennal du marché de modernisation de la voirie.**

Tous les 3 ans, le marché de modernisation de la voirie communautaire (goudronnage des routes) est remis en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres. Il a été renouvelé au mois d'avril et, après réception et dépouillement des offres, le marché a été attribué à l'entreprise GREGORY de Capdenac Gare. Ces travaux de goudronnage seront donc réalisés cette année sur les voies communales des Janenques au Soulié et des Calvinies.

■ Communaux

- La commune réalisera le goudronnage d'un tronçon de route au village de la Bessarède.
- Est prévu l'élargissement d'un chemin rural pour permettre l'accès à un terrain situé en zone U de la carte communale au Puech de Jonet.

NOM DE RUES

Des noms de rues ont été attribués aux principaux villages de la commune : en 2012, au Bourg et aux Janenques, en 2018 aux lotissements à l'entrée du Bourg, aux Farguettes et à Ruffepeyre.

Cette opération a permis aux habitants qui le souhaitent de participer aux commissions qui ont été constituées à cette occasion ou de faire des suggestions par écrit qui furent étudiées en commission puis délibérées en réunion du conseil.

Dans la continuité de ce projet, certains lieux-dits ont été équipés, ou rééquipés de panneaux de signalisation : notamment Le Bruel Bas, La Peyrade, les Périès, Mayranhet, Puech Tournez et La Cau.

CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs est ouvert les mercredis, les vacances scolaires de Toussaint, février, Pâques et 5 semaines de juillet à août, cette année ouverture du 8 juillet au 9 août 2019.

NB : - une nuitée au centre de loisirs sera proposée le jeudi 18 juillet pour 12 € (12 places).

- un mini-camp est prévu du lundi 29 juillet au mercredi 31 juillet au lac de Pareloup comme thématique « pêche lanta » pour 150 €.

Infos et inscriptions auprès de Christophe ANGEBAULT, directeur, ACM de Rignac

Email : alshrignac@hotmail.fr ou tél. : 06 77 26 01 97.

Nouveau blog « lesalzouzous.com » accès en ligne aux programmes, pièces administratives, photos...

LE PORTAGE DES REPAS

À DOMICILE

Depuis bientôt 2 ans, la Communauté de Communes du Pays Rignacois a repris le service du portage des repas en lien avec l'EHPAD Les Rosiers de Rignac. Ce dernier met à disposition des locaux pour la réception des repas et la préparation des tournées de livraison.

Les personnes qui souhaitent bénéficier de ce service peuvent se renseigner et s'inscrire auprès du secrétariat de la Communauté de Communes : M^{me} MARONDA ou M^{me} BARLAUD au 05 65 80 20 80.

TRANSPORT À LA DEMANDE

Le transport à la demande est ouvert à tous. Des circuits sont organisés du domicile vers Rignac tous les mardis matin ainsi que les lundis de foire. Il est également possible de bénéficier d'un circuit le jeudi depuis votre domicile jusqu'aux Farguettes pour rejoindre la correspondance vers Rodez. Pour bénéficier de ce service, vous devez prévenir le transporteur la veille de votre déplacement : RUBAN BLEU au 05 65 73 86 06.

ADMR

(SERVICE À LA PERSONNE)

Ponctuellement ou de façon régulière, vous pouvez faire appel à l'ADMR pour faciliter votre quotidien : ménage, garde d'enfant, aide aux familles, garde à domicile de jour et de nuit...

Un espace d'accueil et d'activités, l'Éclaircie de Rignac, propose des moments de détente et de convivialité pour conserver le lien social des personnes âgées et donner des temps de répit aux aidants. Ces activités ont lieu les mardis et les jeudis de 9h30 à 17h (repas compris) dans l'enceinte du lycée de Rignac. Pour tous renseignements : tél. 05 65 64 15 08 - Email : rignac@fedel2.admr.org ou leclaircie@fedel2admr.org

PRÉSENCE VERTE

Afin de promouvoir le maintien des personnes âgées à leur domicile, la commune a signé une convention avec l'association et prend en charge les frais d'installation de l'équipement (dossiers en mairie : 05 65 64 51 24).

ÉCLAIRAGE DU STADE

Le nombre croissant de matchs et d'entraînements des équipes masculine et féminine a fait évoluer la fréquentation du stade de football des Janenques. Afin de répondre au mieux à ce besoin, l'éclairage sera installé pour permettre une utilisation en nocturne.

Les entreprises Ets BROUSSY, EIFFAGE et ENEDIS ont effectué les différentes prestations, soit :

- fourniture et pose de 4 mâts comprenant chacun 3 projecteurs,
- fourniture du compteur électrique,
- pose de câbles et adaptation,
- branchement des bâtiments communaux sur ce même compteur.

Ces travaux d'un montant de 41 412,32€ H.T., subventionnés par l'ÉTAT, le SIEDA et le DISTRICT de FOOTBALL ont débuté fin mai pour se terminer fin juin.

Cet ouvrage, qui répond aux attentes des nombreux sportifs et autres utilisateurs, démontre la vitalité de notre commune.



FRELONS ASIATIQUES

Les personnes qui apercevraient un nid de frelons asiatiques sont invitées à le signaler en mairie, celle-ci après avoir constaté qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques, fera appel à AVEYRON GUÊPES de LAX et prendra en charge les frais de l'intervention.



POSE DE NICHOURS

Des nichours pour les mésanges et les chauves-souris ont été répartis sur la commune. D'une part pour répondre à un besoin de préservation de notre faune locale et d'équilibre de notre biodiversité, d'autre part dans le but d'aider un prédateur naturel des chenilles processionnaires à s'implanter. Ce projet a été initié par le Conseil Départemental qui a fourni gracieusement les structures en bois.

Il y a quatre nichours à mésanges placés dans les arbres : à l'école de Mayran, à Ruffepeyre, au monument aux morts et à proximité de l'abrisbus du bourg. Il y a trois nichours à chauves-souris : à l'église de Mayran, à la chapelle du Soulié et à Ruffepeyre.



Nichour à chauves-souris



Nichour à mésanges

ÉTAT CIVIL 2018

Naissances

- **BALARD Sasha** - Le Bruel
- **CROS Evan** - La Castagnal
- **GAUDIN Sacha** - Ruffepeyre
- **OGER Charly** - Les Farguettes
- **PONS Soän** - Lotissement Bois de Madame
- **ROUGET CHAUCHARD Morgan** - Le Bourg
- **ROZIERE Loan** - Lotissement Bois de Madame



Mariages



- **ERHARD Pascal** et **LAFUENTE Anaïs** - Ruffepeyre
- **HJORTH LUQUE Georg** et **CASTES Camille** - Les Agades
- **HOUELLETTE Laury** et **GOMAR Jessica** - Les Janenques
- **LARUE Patrick** et **BONNECARRERE Sylvie** - Lotissement La Castagnal
- **TEYSSÉDRE Florian** et **MOUYSSÉ Corinne** - Moulin de La Coste



Ils nous ont quittés

- **BRUEL Jean**
- **CUOC Yvan**
- **DELHON Alain**
- **FERRAND Justin**
- **FERRAND Raymond**
- **LACOMBE Martial**
- **MARTY Marie-Louise**
- **MARTY Robert**
- **MATHA Paul**